

**Actualité du comité de pilotage stratégique pour le développement de la
vidéoprotection**

Les solutions pour les communes petites ou moyennes

De plus en plus de maires de communes moyennes ou petites, décident d'installer un système de vidéoprotection ou envisagent de le faire. Cela n'est pas étonnant, alors que de 2000 à 2008, la délinquance augmentait en moyenne dans les communes de cette taille de 6,5 %, elle baissait en moyenne dans les communes vidéoprotégées de 11,8 %.

Cette efficacité impose de rechercher des solutions techniques moins coûteuses.

Des solutions nouvelles apparaissent sur le marché comme par exemple la location avec maintenance assurée par le fournisseur. Elles peuvent être économiques dès lors que les solutions techniques et organisationnelles vont dans le même sens.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous reporter à la rubrique : Documentation / L'analyse des besoins opérationnels et des principes d'organisation des systèmes / Les spécificités des villes moyennes et de la ruralité.

Les référents sûreté de la police et de la gendarmerie sont bien sur à la disposition des élus pour toutes précisions complémentaires et en cas de besoin, nous pouvons être interrogés par la boîte de messagerie (videoprotection@interieur.gouv.fr).